

PROGRAMMES POUR CHERCHEUR.E.S INVITÉ.E.S (PCI) ET PROGRAMME POUR PROFESSIONNEL.LE.S EN RÉSIDENCE (PPR)

APPEL À CANDIDATURES

Date limite pour le dépôt des dossiers : 1^{er} mai 2024 pour un séjour à l'automne 2024

L'UOF invite chaque semestre un.e chercheur.e et un.e professionnel.le en résidence pour contribuer au rayonnement de la recherche.

Description du programme PCI

Le PCI est ouvert aux candidat.e.s de tous les domaines de recherche en sciences humaines et sociales ou de tout autre domaine pertinent pour l'UOF. Il privilégie les projets de recherche collaboratifs et ouverts à la transdisciplinarité.

Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité et le dossier de candidature, lire la [Directive Programme chercheur.e.s invités \(PCI\) \(uontario.ca\)](#)

Description du programme PPR

Un.e professionnel.le.s en résidence est une personne issue des milieux de la pratique, qui travaille au sein d'une organisation, d'une entreprise, du gouvernement, d'un organisme communautaire ou tout autre organisme privé ou public.

Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité et le dossier de candidature, lire la [Directive Programme professionnel.le.s en résidence \(uontario.ca\)](#)

Financement

L'UOF contribue à hauteur de 5 000 \$ par chercheur.e invité.e et par professionnel.le en résidence. Le financement sert à rembourser les dépenses admissibles (déplacement ou l'hébergement ou autre) en vertu de la directive sur les remboursements de l'UOF : [Directive remboursement frais déplacement \(uontario.ca\)](#).

Les candidat.e.s qui détiennent un financement supplémentaire devront en faire mention dans la demande.

Contact

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés avant le **1^{er} mai 2024** par courriel à : vra-recherche@uontario.ca

Si vous souhaitez avoir de plus d'informations, vous pouvez contacter par courriel Khaoula Boulaamane, coordonnatrice de la recherche, au : vra-recherche@uontario.ca